



## Mairie de Sausses

### Compte Rendu de la séance Ordinaire du conseil Municipal Du mercredi 7 octobre 2009

**Date de la convocation** : 28 septembre 2009

**Présents** : Michel Bichon, Christian Blua, Laurent Michel, Franck Dagonneau, Paulette Di Popolo, Eliane Herinx, Daniel Paravicini, Alain Robini, Christelle Viarengo

**Absents** : néant

Ouverture du conseil à 19h30 - A été nommée secrétaire de séance : Christelle Viarengo

### Points traités :

#### - **Délibération Loyer Pâturage Communaux :**

Monsieur le Maire expose la demande de renouvellement de la location annuelle de pâturage communal de Clamousset émanant de M. PASTORINO Joseph, résidant à Paressac, pour un montant de 150 € (cent cinquante euros).

Après en avoir délibéré, au vu des demandes et autorisations antérieures, le conseil municipal décide :

- D'accéder favorablement à la demande de M. PASTORINO Joseph ;
- D'instituer une tacite-reconduction annuelle qui pourra être dénoncée par simple courrier d'une des deux parties, avant le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année pour l'exercice suivant ;
- Charge Monsieur le Maire des démarches nécessaires pour établir auprès de l'ONF la concession de pâturage annuel.

La délibération N° 2009/041 à été votée à l'unanimité.

#### - **Délibération achat panneaux information :**

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que,

Dans le cadre de la mise aux normes de la signalisation sur la commune il a été décidé de mettre en place des panneaux de signalisation pour indiquer les lieux-dits et la fin d'agglomération sur la route de St Pierre.

Des devis ont été demandés et la société retenue est S.E.S. Le montant total pour la mise en place de ces panneaux s'élève au maximum à 1 000 € HT.

La délibération N° 2009/044 a été votée à l'unanimité.

#### - **Délibération Achat Drapeau**

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que,

La commune ne possède pas de drapeau tricolore et qu'elle doit en emprunter un à la commune voisine lors des manifestations officielles ( 8 mai, 11 novembre, etc. ... )

Qu'il souhaite acquérir un drapeau tricolore de taille officielle avec les armoiries de la commune.

Qu'à ce titre des sociétés spécialisées ont été consultées et que le choix s'est arrêté sur la société AVISO qui propose un drapeau au prix HT de : 711,00 €

La délibération N° 2009/043 a été votée à l'unanimité.

- **Délibération Régularisation Compte 248**

Monsieur le Maire expose :

Lors de la balance d'entrée de l'exercice 1997, une somme de 16 240.55 € figurait au compte 248.

Il explique que malgré les recherches des services compétents il n'a pas été possible de retrouver l'origine de cette opération et que sur la demande de la trésorerie d'Annot il est nécessaire de régulariser ce compte.

La délibération N° 2009/042 a été votée à l'unanimité.

- **Point Projet en cours :**

a) Projet branchement électrique sur bassins :

Le tracé de la ligne électrique a été revu et est réalisé  
la pose des poteaux se fera d'ici fin octobre  
Le chantier sera finalisé mi-novembre

b) Projet Réfection réseau AEP La Combe

le chantier est prêt à démarrer  
En raison d'une charge de travail importante l'entreprise qui va réaliser les travaux les a décalés en novembre.  
le chantier sera finalisé pour la fin de l'année

c) Projet "Bistrot de Pays, Gîtes et chambres d'hôtes :

Nous avons reçu l'accord officiel de subvention de la région  
Il reste à boucler le financement du projet en négociant un prêt bancaire pour la partie d'autofinancement  
Un point sera fait au prochain conseil

d) projet Ferme communale :

Plusieurs options sont possibles et ont été étudiées lors d'une rencontre avec le Pays A3V.  
Toutes ces hypothèses sont à l'étude et schéma directeur sera présenté dans le cadre du budget 2010.

- **Point Budget à fin août 2009 :**

A fin août l'analyse du budget M14 laisse apparaître un résultat prévisionnel excédentaire d'environ 3 000 € pour l'exercice 2009.  
Le budget M 49 est en ligne.  
Un nouveau point sera réalisé pour le prochain conseil afin de préparer le budget 2010.

- **Validation du Règlement Jardin Public :**

Ce point a été reporté au prochain conseil.

- **Préparation commissions Réclamations taxes eau/assainissement/OM :**

La municipalité a reçu trois demandes de rectifications pour les redevances eau/Assainissement et OM.  
La commission va se réunir vendredi 9 octobre et statuer pour chaque cas.  
Les réponses seront envoyées individuellement aux personnes concernées.

- **Questions diverses :**

1) Le Maire propose que l'on délibère sur la possibilité d'autoriser l'urbanisation d'un terrain situé quartier "Champalayer". Ce point sera soumis à l'ordre du jour du prochain conseil.

2) Mme Viarengo explique qu'elle a été très mal reçue lors de la distribution du Petit Journal au quartier du Moulin.

Elle rappelle que la réalisation et la distribution du Petit Journal sont réalisés à titre bénévole par l'équipe du conseil municipal et qu'il est déplorable de constater ce genre de réaction.

3) Suite à la demande d'un habitant de la commune concernant l'organisation la vidange annuelle des fosses septiques des particuliers, il est rappelé que cela incombe à chaque possesseur de fosse sceptique de le réaliser.

La commune avait proposer exceptionnellement en 2008 de centraliser les demandes auprès du prestataire de la Mairie mais cela n'a pas été probant et ne sera pas renouvelé pour l'instant.

- **Questions du public :**

aucune question

Fin de la séance : 21h30

**Le prochain conseil municipal a été fixé au mercredi 4 novembre à 19 h 30**

**Le Maire  
Daniel Paravicini**

